assises de la mer et du littoral
Caen
2 avril 2013

6. Aquaculture
- maintenir les équilibres existants et favoriser le développement durable des activités
- différencier la conchyliculture et la pisciculture
- développement de la filière aquacole / pisciculture
- vision globale : impacts, risques, déchets
- R&D à renforcer
- appliquer la réglementation existante, installations en mer comme à terre
  - réglementation environnementale, sociale, sanitaire, de gestion du domaine public
- partenariats : local, investisseur, réglementation
- produits de qualité : enviornnementale et sanitaire
- alimentation des poissons : respect de la chaîne trophique
- qualité de l'eau
- normes de qualité et labels : origine, bio, environnement
- bilan carbone des produits
- favoriser la boucle économique locale
- maintenir l'équilibre des emplois existants : maintien de la pêche
- développer des alternatives à la production de protéines animales
- développer la valorisation de sous-produits animaux pour faire de la farine animale
- partager l'espace en concertation

7. Emploi maritime et besoin de formation
- contexte : évolution des filières professionnelles mer et littoral (champ couvert est large), de l'environnement professionnel (UE/PCP, STCW...)
- évolution des référentiels de métiers
- favoriser les transfers entre filières (pêche, EMR, nautisme...)
- faciliter les formations au niveau européen : accueil dans les formations de ressortissant hors du pays organisateur
- permettre les évolutions professionnelles : socle de formation et expérience suffisants pour évoluer dans et hors de la filière maritime
- qualité de la formation initiale : CAP, BAC pro, ENSM pour répondre à la demande en emplois locaux, permettre l'adaptation aux activités professionnelles et à leurs changements internes
- maintenir l'attractivité des métiers : niveaux de rémunération décents pour l'ensemble des actifs dans le domaine maritime, la qualité des navires (poste de travail, séjour à bord...)
- gestion territoriale pour la GPEEC
- concurrence par les coûts des marins d'autres nationalités
- concurrence entre les activités sans création nette d'emploi : pêche et off shore ou EMR, risque de transfert d'actifs au détriment de la filière pêche
- enjeux de maintien de l'activité de pêche littoral : emplois de marins pêcheurs
- enjeux de maintien des compétences dans les filières de construction et déconstruction
- analyse transversale des enjeux de formation dans tous les niveaux : enseignement primaire, secondaire et universitaire, formation continue
- permettre l'implication des professionnels dans la filière de formation : apprentissage, instances désionnelles au sein des établissements de formation
- sensibilisation du public aux enjeux maritimes
- analyse de l'ensemble des voies de développement des emplois : dans les ports (dragage, maintenance de navires, cabotage entre ports secondaires...), nautisme

8. Construction et déconstruction navale
- construction
  - industrie nautique : prédominance française
  - marché en décroissance globale depuis 2008
  - la pratique et les usages s'accroissent de 10 à 15% par an
  - éoconception des navires
  - adaptation à la nouveauté
    - évolution des technologies en regard du DD / bilan carbone, quelle disponibilité pour le marché locale ?
    - adpatation au GNL : réglementation, équipements des navires
      - infrastructures portuaires à adapter pour les feeder gaz
- déconstruction
  - coût relatif de la déconstruction qui pourrait nuire au renouvellement de la flotte de plaisance
  - vide juridique, notamment pour récupérer une épave et la détruire
  - (éco)taxe de déconstruction sur les produits utilisés en mer : planche à voile, surf, navires de plaisance... garantir la destruction des matériels ; récupération de la taxe en cas de vente d'un navire hors de la France ou hors CE, impact financier sur la capacité d'investissement des acheteurs
- rénovation
  - filière de la rénovation à développer
  - nombre d'anneaux, renforcer le nombre de places dans les ports
- impact des normes sociales dans les coûts des filières
- à l'échelle des territoires de la façade la filière à un caractère patrimonial dont l'actif principal est le savoir des salariés

9. Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources
- recherche maritime
  - les inventaires et le suivi de la mer sont hors du champ universitaire de la recherche
  - Grenelle de la mer : abyssal besoin de connaissance, toujours valable
  - recherche marine doit couvrir la ressource marine dans son ensemble y compris l'environnement
  - mettre des moyens
  - prendre en compte les sciences participatives : savoirs hors du champ des sciences académiques
  - bancarisation des données
  - mise en réseau des filières de recherche
  - la recherche finalisée en appui aux différentes filières : recherche innovante, ... développe des partenariats avec le secteur privé
  - valoriser l'innovation
  - diffuser les connaissances : renforcer le lien avec la formation professionnelle
  - sujets
    - sécurité de la navigation
    - pollutions marines : préventif, curatif
    - recherche de techniques à faible impact environnemental
  - quel sera le rôle de l'agence de la biodiversité ?
- valorisation de la mer et de ses ressources
  - extraction de granulats marins
    - différencier les AE (autorisation d'exploitation) et les PER (permis d'exploration et de recherche)
    - renforcer le dragage des produits par des navires sous pavillon national, dès qu'un équilibre économique pourra être atteint...
    - développement de la mise en valeur des produits de dragage
    - développer les alternatives à l'utilisation de granulats : économie de produits par évolution des techniques mises en oeuvre, recyclage
    - destination pertinente d'une ressource limitée : ie les rechargements de plage le sont-ils ?
  - espèces invasives
    - régulation des infestations : crépidules
  - valoriser la mer comme voie de transport majeure
    - limiter les risques d'accidents (gigantisme des navires, curage des chenaux...)
- planification de l'espace marin
  - planification de l'espace marin vise à la gestion de la concurrence entre usages au sein de l'espace marin : éolien, hydrolien, clapage de produits de dragage, aires marines protégées, activités de pêche...
  - la planification de l'espace marin doit se faire pour des territoires cohérents : ie baie du Mont-Saint-Michel, la Baie de Seine
  - des planifications sectorielles existent d'ores et déjà, il s'agit d'optimiser la répartition de toutes les activités...
  - l'espace pour les activités de pêche se réduit...
  - prendre en compte la planification de l'espace marin des pays riverains : ie les travaux du R-U
  - géolittoral présente des cartes qui présentent l'ensemble des usages en mer
  - illustrer et informer sur la présence de matériaux qui conditionne l'emplacement des gisements donc des exploitations
  - préparer un état des lieux : cartographie descriptive, valorisation économique des ressources environnementales
    - DCSMM / PAMM : renforcer la communication autour des informations collectées qui comprennent déjà des éléments de diagnostic
  - partager l'espace en concertation

10. Protection sociale des gens de mer, sécurité maritime, sécurité de la navigation
- protection sociale
  - synergie à développer entre ENIM, caisse maritime d'allocation familiale, service social maritime
  - conforter et renforcer l'IMP
  - mettre en place une assurance maladie complémentaire à l'ENIM
- addictologie
  - constat collectif de présence : dopage, médication, drogues, jeux vidéos
  - prise en compte par l'ensemble des acteurs : patrons pêcheurs, médecin de prévention
  - difficulté du contrôle à bord et du suivi
  - besoin de conserver l'effectif présent, gestion des compétences
  - travaux ENIM en cours
- exemplarité du pavillon français
  - renforcer
  - complémentarité avec la compétivité ?
- normes de sécurité
  - appliquer la réglementation existante
    - application en France des règles internationales
  - contrôle
    - moyen en personnel des administrations en charge du contrôle
  - prévention
    - horaires de quart
    - temps de travail
    - nombre de personnes à la passerelle
    - efficacité des textes de loi en amont : ie doit au lieu de peut
  - décision d'effectif à préciser
    - de sécurité
    - de travail
- sécurité maritime
  - appliquer la réglementation existante
    - application en France des règles internationales
  - état côtier
  - état du port
    - rapport de la cour des comptes pointe les insuffisances de l'administration maritime, notamment concernant les moyens
      - renforcer le contrôle des navires faisant escale dans nos ports
  - état du pavillon
    - mettre en cause la définition internationale de la responsabilité du pavillon dans le cadre de l'instruction juridique
      - déléguer le contrôle à des sociétés de classification, l'Etat conserverait le contrôle de second niveau
      - risque de manque d'objectivité des sociétés de classification
      - conforter l'administration et les moyens des centres de sécurité des navires
  - pollution maritime
    - état des lieux de la prévention des pollutions marines
      - partenariats avec d'autres Etat
    - dissuasion des pollutions marines : cas des pollutions de nuit
    - niveau de dissuasion des sanctions
      - renforcer dans un cadre international l'application du droit pour mettre à un niveau dissuasif les sanctions
    - ORSEC / POLMAR
      - conforter les mesures de prévention des accidents : matériel disponible, exercices en condition météo défavorables, renforcer les moyens d'intervention au large pour limiter les conséquences en mer
  - signalisation maritime : phares et balises
    - conserver le balisage physique en parallèle du développement du balisage électronique
  - DST
    - liberté de circulation des navires de pêche
    - régulation des vitesses dans le DST
- sécurité de la navigation
  - gigantisme des navires
    - capacité à assurer les risques associés
  - désignation des lieux de refuge

divers
- (re)créer un corps spécifique pour la gestion de la mer, conforter le corps des affaires maritimes